

**Le ministère de l'agriculture et le ministère de l'environnement ont lancé jeudi un atelier de réflexion sur un plan d'élaboration pour gérer les bassins versants du pays. Au cours de cette rencontre, un projet de loi sur la structuration des comités des bassins versants a été présentée, a constaté Haïti Press Network.**

Selon le ministre de l'environnement, Jean Vilmond Hilaire, cet atelier de réflexion devrait déboucher sur un cadre légal en vue de gérer les bassins versants. Le comité de gestion des bassins versants c'est un mécanisme qui a été créé en 2005 mais n'a jamais été mis sur pied, car cela nécessite l'implication des acteurs qui interviennent dans les différents bassins.

Le ministre croit qu'avec la présence des députés dans l'élaboration de ce plan d'action, bientôt une loi sera déposée aux 2 chambres afin de rendre légal ces comités de gestion des bassins versants.

« Ces comités seront formés avec les différents acteurs évoluant au niveau des bassins et aussi de certaines autorités de la localité », a-t-il fait savoir.

De son côté le secrétaire d'Etat à la relance agricole, Vernet Joseph a expliqué que le pays compte près d'une trentaine de bassins versants et ces derniers constituent une source de richesse pour le pays.

deruisseaujim@gmail.com